



# Journée d'actualité : « Les budgets participatifs, un investissement partagé et citoyen »

Le 12 décembre 2017 à Paris

---

**LIEU :**

Le 253

Rue du Faubourg Saint-Martin

Paris

**Organisé par l'INSET DE DUNKERQUE**



**Journée d'actualité : « Les budgets participatifs, un investissement partagé/citoyen »  
Code BUPAR 001**

**12 décembre 2017 (9h00-16h30)**

**Objectifs de la journée**

- Aborder la question de la participation des habitants sous l'angle des budgets participatifs : une réponse simple et efficace pour faire vivre concrètement la participation des habitants
- S'approprier les fondamentaux de tout budget participatif (principes, conditions de réussite, étapes clés, transparence...)
- Prendre connaissance des outils permettant d'organiser les budgets participatifs (dépôt d'idées, enrichissement et passage des idées aux projets, vote, etc.) en particulier les plateformes collaboratives open source
- Présenter et partager dans le détail trois expériences de budget participatif en cours. Celles des villes de Paris et Grande Synthe et d'un bailleur social (Régie Immobilière de la Ville de Paris)

**Public :** cadres de la fonction publique territoriale en charge des politiques sociales, urbaines, habitat, de démarches et dispositifs institutionnels de démocratie participative (conseils citoyens, conseil de quartier, conseils des jeunes, des anciens, etc.), de la vie associative, directeurs des mairies de quartier ou annexes.

**La conférence** sera co-animée par Samuel Thyron, consultant associé de la coopérative COPAS et Valentin Chaput d'Open Source Politics

Les intervenants à la table ronde :

- pour la ville de Grand Synthe : Hélène VERRIELE, Directrice Générale Adjointe du Pôle lien social et vie locale et de Christelle DEVROE, chargée de Mission Politique de la ville et Démarches participatives
- Pour la RIVP : Fabienne BOUTIER, Responsable développement social urbain à la Direction de la gérance
- Pour la ville de Paris : Charlotte MATHIVET, chargée de mission budget participatif

**Méthodes pédagogiques :**

La conférence alterne des temps de formation et des temps d'échanges en particulier autour d'une table ronde qui permettra de croiser trois expériences et de présenter les témoignages et outils des intervenants.

## PROGRAMME

---

### Matinée

	Objet
9h00 9h30	<i>Accueil</i>
9h30 9h45	Introduction et sollicitation de la salle (« mini quiizz ») Présentation du programme de la journée
9h45 10h30	Budget participatif : de quoi parle-t-on exactement ? <ul style="list-style-type: none"><li>• Définition, quelques repères historiques, les budgets participatifs en France, les principes fondamentaux</li><li>• Le cycle de vie d'un budget participatif</li></ul> Présentation de quelques outils / plateforme et vote papier <ul style="list-style-type: none"><li>• Introduction rapide à la civic-tech</li><li>• Démonstration de Consul</li></ul> Question / réponses avec la salle
	Pause
10h45 12h15	Première séquence de table ronde : <b>les motivations initiales et les dispositifs mis en place</b>  → Temps d'échange avec la salle

### Après-midi

	Objet
14H00 15h00	Deuxième séquence de <b>table ronde : la mobilisation des habitants et l'émergence d'idées et de projets</b>  → Temps d'échange avec la salle
	<i>Pause café</i>
15h15 16h15	Troisième séquence de table ronde : <b>le vote, les résultats, le suivi des projets et les enseignements</b>  → Temps d'échange avec la salle
16h15 16h30	En conclusion : <ul style="list-style-type: none"><li>• Quels enseignements et suites à chaque intervenant</li><li>• En synthèse : les points essentiels à retenir dans la mise en place d'un budget participatif</li></ul>



## Séminaire

**Journée d'actualité : « les budgets participatifs, un investissement partagé et citoyen »**

**Code action : BUPAR**

## Inscription en ligne

Pour offrir aux collectivités et aux agents un service d'inscription aux actions du CNFPT efficient leur permettant d'organiser au mieux les départs en formation et d'en suivre la bonne réalisation, le CNFPT propose une application d'inscription en ligne.

Pour ce faire : Assurez-vous au préalable que votre collectivité a créé son compte en vous rapprochant de votre service formation ou du référent RH de votre collectivité) **Pour accéder à la plateforme** cliquer sur : <https://inscription.cnfpt.fr/>



<b>BULLETIN D'INSCRIPTION</b> à retourner par mail,  à l'attention de Magali Beau, Assistante de Pôle, <a href="mailto:magali.beau@cnfpt.fr">magali.beau@cnfpt.fr</a>	<b>Adresse postale :</b> INSET de Dunkerque, Halle aux sucres – 9003 route du quai Freycinet 3 – BP 5251 – 59379 DUNKERQUE cedex 1  Tél : 03 28 51 32 33 Fax : 03 28 66 07 72
---	--

### Journée d'actualité :

Les budgets participatifs, un investissement partagé et citoyen

Date : 12 décembre 2017      Lieu : PARIS

Code action : BUPAR

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Collectivité - employeur : .....

Tél. professionnel : ..... Mail professionnel : .....

Adresse professionnelle : .....

Fonction et Service : ..... Grade : .....

Date d'entrée dans le FPT ..... Date d'entrée dans ce grade .....

Signature du stagiaire

Signature de l'employeur

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Pour les agents territoriaux

Valorisables dans votre parcours de professionnalisation, les formations sont accessibles **SANS FRAIS D'INSCRIPTION**.  
**Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des participants.**

### Pour les non territoriaux,

En vertu de l'Article 3 de la délibération n°11/148 du CA du CNFPT du 14 décembre 2011, pour les personnes qui ne relèvent pas de la compétence du CNFPT (agents titulaires de la fonction publique territoriale ou autres agents publics territoriaux), un droit d'inscription de 150 € sera demandé.

Le bulletin d'inscription vaut BON DE COMMANDE.

#### **BON DE COMMANDE**

#### **(POUR LES NON TERRITORIAUX UNIQUEMENT)**

Ce bulletin vaut BON DE COMMANDE.

Le règlement se fera, à réception d'un titre de recettes, par mandat administratif, chèque ou virement bancaire.

#### **Soit : 150 € par jour**

Le désistement d'un stagiaire dans un délai inférieur à 15 jours francs avant la date de début de la session entraîne le paiement intégral des frais de formation.

Date de la commande :

**Signature et cachet  
de l'autorité habilitée**

**Nom et qualité du signataire**

Le CNFPT facilite l'accueil des personnes en situation de handicap dans les sessions de formation qu'il propose.

Merci de bien vouloir nous faire part, d'éventuels besoins d'adaptation afin de préparer au mieux votre accueil en formation.

**Contact inscription :** [magali.beau@cnfpt.fr](mailto:magali.beau@cnfpt.fr) – Tél 03 28 51 32 33 –

